

BULLETIN



TAGAST IM IMANJLANE
SAUVÉGARDE DES ÉLEVEURS NOMADES

Dans ce numéro

Nouvelles d'Ib'Dnaza : le climat	1
Perte du bétail	2
A quelque chose malheur est bon ?	3
Les bonnes nouvelles	3
Le rapport annuel du Directeur	4
Une école prise au sérieux	4
Nous avons besoin de vous	5
Conclusion	5
Nous contacter	5
Legs et Dons	6

Nouvelles d'Ib'Dnaza : les changements climatiques

Il y en a de bonnes, il y en a de mauvaises.

Commençons par les mauvaises : les changements climatiques.

Bien sûr personne n'a jamais dit que le Sahara avait un climat idéal. Tout le monde sait que le Ténéré est un des déserts les plus déserts qui soient : lisez un récit de la caravane du sel qui, une fois par an, relie Agadez à Bilma au nord-est du Niger. Vous verrez ce que c'est de devoir se hâter, jour et nuit, d'un puits à l'autre (la distance pouvant aller jusqu'à 3 jours de marche entre 2 puits), sans repère autre que le ciel et les traces du vent sur le sable....

C'est bien pourquoi seul l'extrême sud du Ténéré où il pleut parfois est une « zone pastorale », celle où nomadisent nos partenaires.

Jusque dans les années 1970 le régime des pluies y était presque régulier : de 25 à 50 mm/an en moyenne. La saison commençait fin juin, durait 2 mois, le temps que les pâturages verdissent ; les mares (il y en avait 52 sur la ligne entre Agadez et Tanout) se remplissaient ; la plus grande et la plus méridionale, celle d'Ib'Dnaza, gardait l'eau 8 mois, pour la plus grande joie du bétail. Après quoi la terre se craquelait et on attendait la pluie avec impatience. A partir de 1970 cependant le régime des pluies s'est

altéré. Il y a eu des années de sécheresse absolue : 1974 et 1984, ce qui a déclenché des famines meurtrières, la ruine des nomades et tous les problèmes politiques qui s'en sont suivis.

La grande mare d'Ib'Dnaza, une des rares qui ne se soit pas asséchée définitivement, ne garde plus l'eau que 5 mois, 2 mois, c'est variable. **Certaines années (2004, 2009) il ne tombe pas une goutte de pluie; parfois au contraire les pluies sont si violentes que des troupeaux entiers sont noyés en quelques minutes. Cela s'est passé en 2010 près de Tanout.**



La mare d'Ib'Dnaza en saison de pluies (juillet/août)

La perte du bétail

En 2013 la saison des pluies s'est mal passée : les pluies ont commencé en juin pour finir en novembre seulement, mais avec des interruptions pendant lesquelles l'herbe lève puis, sous la chaleur intense, sèche sur pied avant d'avoir été broutée; avec des effets très négatifs : par exemple le petit troupeau de l'école qui commençait à prospérer (61 têtes) a régressé : il reste 41 têtes (32 chèvres et 9 cabris - 1 mâle et 8 femelles).

Dans son rapport 2012-13, le directeur de l'école écrit : « **...Ni l'apport en lait ni l'apport en viande n'ont été suffisants : les élèves n'ont pas connu même une goutte de lait de toute l'année;** les chèvres étant affamées, 37 têtes étaient mortes, 5 boucs seulement ont été égorgés sur quelques mois au lieu d'au moins un bouc par mois ». Même le grand bouc a péri.

Qu'il s'agit d'un dérèglement général du climat ne semble pas douteux : l'Angleterre a été noyée, à New-York il y a eu 1,50 m de neige pendant des semaines, le Burundi a connu des inondations tout-à-fait imprévisibles, le Japon n'a pas été épargné, etc..etc...



En Afrique de l'ouest il semble que l'instabilité du climat soit due au réchauffement de Golfe de Guinée qui normalement envoie sur le Sahel et le Sud-Sahara les alizés porteurs des pluies de juillet - août. 1 ou 2 degrés de plus dans les eaux du Golfe et le régime des vents est perturbé. A cela s'ajoute le déboisement intempestif du Sahel organisé systématiquement à l'époque coloniale pour remplacer les forêts claires par des monocultures comme l'arachide, qui rendent le sol friable. La couverture de surface s'envole sous l'effet des vents violents qui ne trouvent plus d'obstacles puisqu'on a déboisé et que les racines des arbres ne sont plus là pour protéger la végétation basse.

Tout cela a eu à Ib'Dnaza un effet inattendu : **les pluies de 2013 ont déboulé sur le site en trombes d'eau, y déversant des tonnes de sable venues des dunes voisines.** Si bien qu'un grand pan du mur d'enceinte en brique crue de l'école a été emporté par les eaux et le sable. De mémoire d'homme on n'avait jamais vu ça. Maintenant il faut empêcher que ça recommence car nul prophète ne peut dire ce que sera la saison prochaine. **Il y a donc des travaux urgents à faire : une digue de gabions de 1.500 m qui, dans un premier temps, protégera les bâtiments de**

A quelque chose malheur est bon ?

Si on parvient à construire cette digue de gabions avant les prochains déferlements de trombes d'eau (quand ?), on aura gagné une manche. Les gabions ce sont des paquets de pierraille, emballée dans du treillis métallique et savamment entassés de façon à former un barrage qui laisse filtrer l'eau mais retient les éléments solides, autrement dit, plus ça vieillit, plus c'est efficace.

Cette digue aurait pour but premier de protéger les bâtiments d'école. Mais à partir de là on pourrait construire plus tard d'autres digues, au même niveau ou en amont, qui permettraient de réserver un espace à une aire de maraîchage pour l'école.

On pourrait éventuellement planter des arbres pour renforcer la retenue des terres. Les arbres de la mare d'Ib'Dnaza sont généralement des acacias dotés de racines très profondes. Mais il existe des espèces indigènes d'arbres qui produisent des feuilles ou des

fruits comestibles.

Tout cela prendra beaucoup de temps, d'énergie et de patience. Mais y-a-t-il d'autre solution ? L'attachement des populations à leur terroir d'origine n'est pas sentimental. Il s'agit bel et bien de survie car les pays pauvres n'offrent pas grand-chose d'autre que les bidonvilles aux paysans - cultivateurs ou éleveurs - qui abandonnent leur village ou leur puits.

Voilà pourquoi une étude du terrain vient d'être faite par le Génie Rural. Nous venons de recevoir les plans. Le but: protéger les bâtiments de l'école, reboiser progressivement, créer un potager. Tout cela pourrait éventuellement à la longue ouvrir de nouvelles perspectives, modestes peut-être mais réelle; et cela pourrait peut-être procurer du travail et quelques revenus aux nomades (fruits, légumes, bois, etc.....).

Et voilà pourquoi nous nous sentons un peu l'âme

Les bonnes nouvelles

Comme nous le disions plus haut, les mauvaises nouvelles ne manquent pas : écroulement d'une partie du mur d'enceinte, du magasin où sont entreposés les vivres pour l'école et de 3 maisons d'instituteurs (déjà rebâties), le troupeau de chèvres de l'école réduit, etc....

Passons maintenant aux bonnes nouvelles : **l'école va bien, et même très bien.**

Ce n'est pas sans peine. L'organisation d'une toute jeune école (elle a 6 ans) en plein désert, pour une population qui n'a aucune idée de ce qu'est une école et ses contraintes, c'est une gageure. Il faut tout

inventer.

Mais elle a des atouts : d'abord ses instituteurs. Ils sont 6 (dont une dame), ils ont entre 25 et 37 ans, ils sont tous issus de familles nomades. Choisis par la coopérative et le directeur, puisqu'il s'agit d'une école communautaire, ils semblent former une équipe de qualité. Quant au personnel ouvrier, il fait partie des 8 tribus.

L'équipement élémentaire se complète peu à peu : en 2013 on a pu enfin construire des sanitaires - 4 toilettes sèches et 4 douches pour les filles, autant pour les garçons.

Un mur de séparation de 3 m. de haut a été construit entre les dortoirs des filles et ceux des garçons. Les garnements de la classe de 5ème rendaient la vie impossible aux filles. Or l'éducation et l'instruction des filles dans les tribus de la zone pastorale a au moins

"Enfants, pour jouer, sortez du lit de la vallée.

Pour dormir, revenez en son sein "

Cité par Hélène Claudot - Hawad dans

"Touaregs - Apprivoiser le désert" - 2002

Le rapport annuel du Directeur

Le directeur de l'école, Monsieur Tanmani Hamma, nous a envoyé son rapport annuel. Il note consciencieusement tout ce qui doit être amélioré. Mais sa fierté est perceptible et légitime. ... « L'école communautaire d'Ib'Dnaza qui fait partie des plus jeunes de la commune nomade de Tenhiya et qui malgré cela compte un effectif de 130 (160 en 2013-14) élèves réguliers (NB : +/- 25 élèves des grandes classes, enfants uniques, doivent aider leurs parents pour l'élevage) est une vraie réussite comparée aux autres écoles nomades de la commune pour qui l'effectif dépasse très rarement les 10 élèves, réguliers et irréguliers confondus.....**L'effectif de 130 élèves dont 58 filles est très encourageant pour une école nomade de 5 ans seulement d'existence**». **Leurs garçons.**

« Cela montre la prise de conscience progressive des populations de la zone d'Ib'Dnaza de la différence de cette école avec les autres écoles... ».

L'école a même engagé un surveillant, instituteur retraité, pour s'occuper des enfants en dehors des heures de classe, et une dame s'occupe particulièrement des 75 filles.

Tout en nous énumérant les lacunes de l'école et tout ce qu'il y a encore à améliorer, le directeur ne cache pas sa fierté.



Une école prise au sérieux

Le génie rural de Tanout a admiré les installations.

Dans toute la zone pastorale, **l'école d'Ib'Dnaza commence à jouir d'une très bonne réputation.**

Ainsi que nous l'avons déjà écrit **l'enseignement y est de qualité** puisque le taux de réussite des examens d'entrée au collège a été, en juin 2013, de 86,86 % contre une moyenne départementale de 33,61 %. Or il s'agissait d'enfants sortant de 5ème primaire....

Les autorités, commune, département, région, inspection scolaire commencent à prendre cette école au sérieux.

Ainsi, un exemple : le directeur a refusé d'envoyer ses collègues à un « recyclage » à Tanout, pour la raison que, n'étant pas payés par l'Etat, ils n'avaient pas le droit de priver les enfants de cours pendant 3 jours. Aussitôt l'inspection a proposé que ces journées de formation aient lieu à Ib'Dnaza même.

L'inspection scolaire organise des journées de formation pour enseignants.

Elles ont lieu à l'école d'Ib'Dnaza

Nous aimerions réduire nos frais d'envois postaux; êtes-vous d'accord pour nous communiquer votre adresse e-mai pour l'envoi du prochain bulletin qui fait peau neuve à partir du n°25 ?

Merci de communiquer votre e-mail à :
 claudine.tagnon@gmail.com

LASNE au FIL DES JARDINS
 Un événement créé par la plateforme associative

Lasne en actions

Le temps d'une journée, partez à la découverte de la beauté et des charmes de jardins lasnois exceptionnellement ouverts pour vous.

La présence de chiens n'est pas souhaitée.

Dimanche 22 juin 2014
 De 10h à 17h30 • Entrée: 5 € par jardin / 15 € pour tous les jardins

Vente et accueil, Place d'Azzy la Rideau, Lasne centre.

Cette année les fonds récoltés seront offerts à **Tagast In Imawalane** - Sauvegarde des éleveurs nomades -, travaille en partenariat avec une coopérative d'éleveurs (Niger) qui gère une nouvelle école/internat en plein désert, destinée aux enfants des tribus nomades. L'association est présidée par X. Henry de Frahan, citoyen de Lasne.

Make-A-Wish
 a pour mission de réaliser les vœux d'enfants gravement malades dont la vie est menacée an de leur apporter espoir, force et joie.

Avec le soutien de l'échevinat de l'égalité des chances de la commune de Lasne.

Nous avons besoin de vous ce 22 juin

Nous demandons de l'aide pour ce 22 juin : « Lasne au fil des Jardins » requiert la présence de personnes sympathisantes de notre ASBL Tagast In Imawalane à l'entrée des 7 jardins à visiter.

Tél : 02/652.16.52 ou 0476/ 310. 790
 Mails : xfrahan@skynet.be ou claudine.tagnon@gmail.com

Conclusion

Il nous semble que tout le travail.....justifie pleinement la fierté des instituteurs et de la coopérative.

Mais il reste bien des choses à faire, ne fût-ce que pour conserver le niveau déjà atteint. Pour notre association aussi **la réussite n'est pas derrière nous mais devant**. Bien des défis restent à relever et nous devons continuer à aider nos partenaires tant que leur autonomie n'est pas complète. Ce n'est pas pour demain.....

Nous contacter

Responsable de la coopérative à Ib'Dnaza:
 Alhassane ag Ajodane

Directeur de l'école:
 Tanmani ag Hamma

Notre interlocuteur nigérien:
 Ismaghil ag Alhassane

Responsables en Belgique:

Xavier Henry de Frahan, Président
 (tél 0476/310 790, mail xfrahan@skynet.be)

Françoise Gailly (en congé)

Cécile Liben, Administrateur

Claudine Tagnon, Administrateur

Emiel Symens, Administrateur

Siège social:

35 rue des Cailloux - 1330 Rixensart
 n° d'entreprise 0860.749.096

Les Legs en duo

Une formule qui peut être intéressante pour tous est le legs en duo : faire de l'asbl Tagast In Imawalane son légataire universel (droit d'enregistrement entre 6,6 % et 25% à Bruxelles; 7% en Wallonie; 8,8 % en Flandre) à charge pour celle-ci de verser une somme déterminée à un autre légataire, nette de droits de succession. Le legs en duo permet de réduire les droits de succession sur l'ensemble de votre succession. Plus le montant légué est important et plus le lien de parenté est éloigné ou inexistant, plus vous avez avantage à reprendre l'asbl dans votre testament. C'est l'asbl Tagast In Imawalane, agréée pour la déductibilité des dons, qui paie les droits de succession des personnes indiquées dans votre testament.

Votre notaire peut vous conseiller pour ce qui regarde le droit et plus précisément vos obligations légales envers vos proches. Mais pour ce qui regarde le choix de l'association à qui vous souhaitez laisser une partie de vos biens, c'est vous qui décidez.

A quoi serviront ces dons ?

L'école primaire d'Ib'Dnaza aura encore besoin de l'aide de l'asbl pendant plusieurs années pour les frais de fonctionnement et pour l'entretien des bâtiments (les vents de sable très violents et les intempéries érodent les murs et les assises). Au collège de Tanout, 13 enfants d'Ib'Dnaza ont commencé leurs études secondaires. Ils en ont pour 4 ans. L'an prochain d'autres enfants feront pareil. Il se peut que bientôt 60, 70 ou 100 enfants doivent être hébergés à Tanout. A nous de trouver la solution et les fonds nécessaires.

Merci de nous y aider.

N° de compte Banque Fintro : IBAN : BE85 1430 7670 7806 - BIC : GE BABEBB
De Tagast In Imawalane à 1330 Rixensart

Tout don de 40€ ou plus, donne droit à une attestation pour l'exonération fiscale

Editeur responsable et siège social : Cécile Liben – 35 rue des Cailloux – 1330 Rixensart

Tagast In Imawalane
35 rue des Cailloux
1330 Rixensart

Mars 2014 - n°25
Périodique trimestriel